



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

annuités liquidables

Question écrite n° 60584

## Texte de la question

Pour répondre aux demandes de plusieurs associations d'anciens combattants d'Afrique du Nord, une étude sur l'attribution de la campagne double a été confiée à un inspecteur général des affaires sociales. Après avoir recueilli l'avis et les suggestions des associations et des élus, l'étude doit désormais évaluer l'incidence financière des différents scénarios possibles. M. Jean-Marie Morisset demande donc à M. le ministre délégué aux anciens combattants s'il lui est possible de préciser dès maintenant le contenu des différents scénarios pour lesquels il est prévu d'établir leur conséquence financière.

## Texte de la réponse

Comme le sait l'honorable parlementaire, l'étude menée par un inspecteur général des affaires sociales sur l'attribution de la campagne double aux anciens combattants fonctionnaires et assimilés est actuellement en cours. Ce n'est qu'à l'issue de ces travaux et lorsque le rapport final aura été remis au ministre délégué aux anciens combattants qu'il sera possible d'en connaître le contenu et les conclusions, c'est-à-dire à la fin du premier semestre de cette année.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Marie Morisset](#)

**Circonscription :** Deux-Sèvres (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 60584

**Rubrique :** Retraites : fonctionnaires civils et militaires

**Ministère interrogé :** anciens combattants

**Ministère attributaire :** anciens combattants

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 mars 2005, page 2602

**Réponse publiée le :** 3 mai 2005, page 4551